

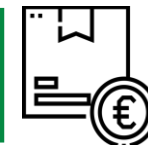
Dématérialisation des bulletins de salaire

Réf :
SDA009

Version :
03/2024

Cat :
Démat/PAE

MAILEVA[®]



Un coffre-fort numérique pour les agents

La transformation numérique impacte toutes les sphères de la fonction publique territoriale, au premier rang la Gestion des Ressources Humaines. La dématérialisation de documents s'impose aujourd'hui comme un enjeu majeur pour les fonctions RH.

Depuis 2010, la solution de dématérialisation DIGIPOSTE accompagne cette transformation nécessaire en proposant de dématérialiser les bulletins de salaire pour le compte de la collectivité en y associant un coffre-fort numérique personnel pour chaque agent.

Pourquoi choisir ce service ?

Anticipation d'une future réglementation (Obligation pour la fonction publique d'état)	Gain de temps pour les équipes RH et économies de budget	Démarches administratives facilitées pour les agents de la collectivité grâce au coffre-fort
--	--	--

Ligne de service	Tarif €HT Année 1	Tarif €HT Année 2
Etude de besoin, paramétrages	sur devis	/
Formation	sur devis	/
Abonnement annuel		

Caractéristiques

Prérequis

- Accès Internet
- SIRH permettant de générer les bulletins de salaire dans un seul PDF
- Matricule unique pour chaque agent de la structure

Support

- Support de 1er niveau (jours ouvrés) sur victoria.brun@lafibre64.fr

Divers

- Votre contact : victoria.brun@lafibre64.fr